

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 04 mai 2026

Nombre de membres		
En exercice	Présents	Qui ont pris part au vote
15	13	13

Vote
Pour : 13
Contre : 0
Abstention : 0

L'an 2026, le 04 MAI à 19H30, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-ABRAHAM s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Gaëlle STRICOT, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 29 avril 2026. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 29 avril 2026.

Présents : Mesdames BERCEGEAY Noémie, BRULE Clarisse, FÈVRE Béatrice, JUMEL Typhaine, LE NINAN Alexandra, STRICOT Gaëlle, SYLVESTRE Audrey, VILLET Emilie

Messieurs BEY Jean-Marie, CATELION Laurent, COUEDIC Philippe, MILOUX François, PUISSANT Charlie

Absents : Messieurs COUEDIC Jérôme, DUPE Laurent

Absents ayant donné procuration : -

Secrétaire de séance : Madame FÈVRE Béatrice

04MAI26_06 – Restauration scolaire : fixation des tarifs pour l'année scolaire 2026-2027

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Considérant qu'il convient de fixer le tarif du repas dans le cadre de la restauration scolaire pour l'année scolaire 2026-2027 ;

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, par 13 voix pour :

- FIXE le tarif du repas pour l'année scolaire 2026-2027 à 3,90 € le repas ;
- FIXE le tarif du repas dit spécial pour l'année scolaire 2026-2027 (problème d'allergies alimentaires) à 1,50 € le repas.

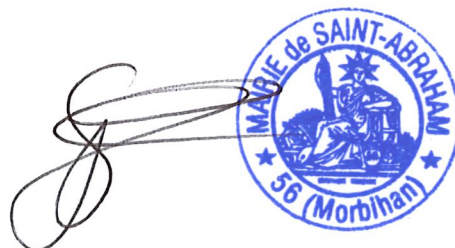
Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :

En mairie, le 04 mai 2026

Le Maire, Gaëlle STRICOT



Le secrétaire de séance

A blue ink signature of the secretary of the meeting.

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 04 mai 2026

Nombre de membres		
En exercice	Présents	Qui ont pris part au vote
15	13	13

Vote
Pour : 12
Contre : 1
Abstention : 0

L'an 2026, le 04 MAI à 19H30, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-ABRAHAM s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Gaëlle STRICOT, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 29 avril 2026. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 29 avril 2026.

Présents : Mesdames BERCEGEAY Noémie, BRULE Clarisse, FÈVRE Béatrice, JUMEL Typhaine, LE NINAN Alexandra, STRICOT Gaëlle, SYLVESTRE Audrey, VILLET Emilie

Messieurs BEY Jean-Marie, CATELION Laurent, COUEDIC Philippe, MILOUX François, PUISSANT Charlie

Absents : Messieurs COUEDIC Jérôme, DUPE Laurent

Absents ayant donné procuration : -

Secrétaire de séance : Madame FÈVRE Béatrice

04MAI26_07 – garderie périscolaire : fixation des tarifs pour l'année scolaire 2026-2027

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Considérant qu'il convient de fixer le tarif de la garderie périscolaire pour l'année scolaire 2026-2027

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, par 12 voix pour, 1 voix contre :

- FIXE le tarif de la garderie périscolaire pour l'année scolaire 2026-2027 à 0,45 € le quart d'heure.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures
Pour copie conforme :
En mairie, le 04 mai 2026
Le Maire, Gaëlle STRICOT



Le secrétaire de séance

